



Compte-rendu

Réunion Tâche 6 – Projet ANR COCORISCO

Du 24 mai 2012, Amphi B, IUEM

Objectif : Elaboration du glossaire / guide méthodologique

Participants : Manuelle Philippe (Amure), Nathalie Krien (CRPCC), Hélène Martin-Brelot (Geoarchitecture), Nicolas Guidicelli (Geomer), Ousmane Sow (Amure), Jérémy Corfou (Geos AEL), Alain Hénaff (Geomer), Erwan Le Cornec (Geos AEL), Yann Rabuteau (Allegans), Catherine Meur-Férec (Geomer), Christophe Delacourt (DO), Véronique Cuq (Geomer)

I) Glossaire :

a) Point sur les retours reçus par Manuelle Philippe en charge de la tâche 6

Il était demandé à chaque membre de Cocorisco de souligner, dans le texte du projet Cocorisco déposé à l'ANR :

- 1) les termes / expressions qui nécessitent des éclaircissements car polysémiques et / ou porteurs d'incertitudes (mais pour lesquels le participant a une définition)
- 2) les termes / expressions inconnues, pas ou peu compris.

La totalité des termes soulignés par les participants qui ont répondu à la demande de Manuelle représente un total d'environ 350 entrées.

Manuelle Philippe a compilé ces termes dans un fichier Excel par ordre alphabétique en indiquant dans les colonnes : 1) les initiales des personnes ayant une définition ou une source ; 2) les initiales des personnes ne comprenant pas le terme ; 3) une croix dans une des 4 colonnes « technique » (concept), « pratique (acronyme,...) », « polysémique », « autres » (ex : phrases entières).

b) Présentation du glossaire « juridique »

Yann Rabuteau présente sa contribution juridique provisoire au glossaire (la présentation sera envoyée par Manuelle Philippe aux participants). Il intervient sur les termes propres à la science juridique ainsi que sur les mots visés par un questionnement faisant l'objet d'une définition constatée par un texte juridique (ex : crue de référence, masse d'eau).

La présentation des termes dans le glossaire est proposée de la manière suivante :

- Sens général

- Sens strict
- Sens proche

Ex : Termes proches mais différences : « action normative » / « normalisation »

- Arrêté de catastrophe naturelle (code des assurances art. L125-1) → pas de définition pour « catastrophe naturelle ».
- Le terme « Droit » peut être défini de multiples façons selon les juristes.
- Directive « inondation » 2007/60/CE :

Yann Rabuteau rappelle la différence entre le Règlement et les Directives. Alors que le Règlement s'applique dès sa parution dans les pays membres, la directive fixe des objectifs à atteindre en un temps limité sous peine de sanctions pour l'Etat membre. Son application nécessite la parution d'un décret (ex : directive « inondation » 2007/60/CE traduite par le décret du 2 mars 2011)

Yann Rabuteau présente d'autres termes : doctrine, dommage, jurisprudence, gouvernance.

Suite à cette présentation, Manuelle Philippe propose de faire un volet juridique associé au glossaire.

c) Travail réalisé sur les entrées proposées pour le glossaire

Un tour complet de toutes les entrées du tableau est réalisé. Le choix est fait de supprimer certaines entrées :

- les termes non spécifiques au projet et dont la définition peut être retrouvée facilement dans un dictionnaire ;
- les termes renvoyant à la même définition d'un autre terme (souvent utilisé pour éviter la redondance à l'écrit, ex : trait de côte/ligne de rivage → 1 seule entrée dans le glossaire) ;

Pour les termes retenus, une ou plusieurs personnes est proposée pour chaque définition (en mentionnant également la/les discipline(s) auquel le terme se rattache).

Pour les termes relevant du champ lexical des risques côtiers (aléas, enjeux, risques...), il est nécessaire de se référer aux sens de ces termes dans le prochain guide d'élaboration des PPRL afin de mettre le guide Cocorisco en cohérence avec ce dernier.

d) Avancement du travail

Dans les tous prochains jours, Manuelle Philippe renvoie le tableau nettoyé des corrections apportées durant la réunion aux participants de la réunion. Chacun se chargera de répartir les définitions à produire auprès des participants de Cocorisco. Alain Hénaff suggère dans la mesure du possible de terminer le glossaire pour le Comité de suivi afin de pouvoir le soumettre pour l'été aux partenaires.

II) Guide méthodologique :

(Point abordé brièvement hors de la salle par manque de temps)

- 1) Les retours sur la structuration du guide telle qu'elle a pu être proposée dans le premier draft se font trop attendre. Il est absolument indispensable que chaque participant de Cocorisco s'attache à la revue de cette proposition et envisage les améliorations qu'il veut y

voir apportées si nécessaire. Manuelle Philippe relancera dans ce sens les participants, de manière à pouvoir avancer sur la question avant la prochaine réunion du Comité de suivi.

2) Consensus autour de la proposition de Manuelle Philippe de faire une présentation de l'avancement du projet qui soit orientée essentiellement vers l'élaboration du guide méthodologique de la gestion des risques côtiers lors du Comité de suivi du 21 juin. Il s'agit, lors de cette réunion, de focaliser sur cet objectif final de Cocorisco qui fait l'intérêt du projet pour les gestionnaires et les élus. Il ne s'agit donc pas de faire une présentation de l'avancée des travaux scientifiques menés dans chaque tâche comme lors de la réunion plénière du 30 mars, mais de les mettre en perspective dans l'idée de la réalisation de ce guide. La réunion du Comité de suivi (21 juin) étant assez courte de 9h à 12h, il s'agira de favoriser au maximum les échanges avec les partenaires du Comité, de manière à affiner les orientations de certains de nos travaux. Il faudra par conséquent axer la présentation sur la démonstration des apports potentiels des travaux et méthodes utilisées dans Cocorisco dans la gestion des risques côtiers par les collectivités et services de l'Etat. Les travaux moins « appliqués » ne doivent cependant pas être écartés de la présentation, leur intérêt doit également être exposé.

Manuelle propose de réunir les responsables de tâche la semaine (11 au 14 juin) avant le Comité de suivi pour fixer le contenu et le déroulement des interventions.